



Lettre d'actualité n°35

Commune de Plan-les-Ouates
1er septembre 2021

L'évènement



Sept nouvelles stations de vélos

Lancé en août 2020, le système de vélos en libre-service se développe progressivement dans le canton de Genève. À Plan-les-Ouates, sept nouvelles stations ont été ouvertes durant l'été : Centre sportif des Cherpines, Champ Ravy, route du Vélodrome, Espace Tourbillon, Mairie, arrêt TPG Trèfle-Blanc et école Le Sapay. Un soutien financier communal est désormais proposé à l'achat d'un abonnement annuel.

La Commune de Plan-les-Ouates est partenaire du projet de vélos en libre-service genevois depuis son lancement. Plusieurs stations desservent le territoire communal et une aide financière communale à l'achat d'un abonnement annuel est proposée depuis août 2021.

VéloPartage, le réseau de vélos en libre-service des Genevois-e-s

Le réseau de vélos en libre-service baptisé "VéloPartage" a vu le jour le 18 août 2020 et permet de compléter l'offre de mobilité de l'agglomération genevoise. Ce réseau est exploité par la

société Donkey Republic en partenariat avec Genève Roule. La Commune de Plan-les-Ouates est quant à elle partenaire du projet et travaille avec la société exploitante et Genève Roule pour la mise à disposition de stations et de vélos sur le territoire communal.

Le réseau

Le réseau de vélos en libre-service se développe progressivement depuis l'été 2020 et sera pleinement déployé à l'horizon 2023. Les stations sont en grande majorité « virtuelles », c'est-à-dire qu'elles ne sont visibles que sur l'application Donkey Republic et ce dès qu'un vélo est loué. C'est cette même application qui permet de visualiser l'emplacement des vélos disponibles sur le territoire pour démarrer une location. Ce système est conçu pour être léger et flexible, ce qui permet de créer de nouvelles stations en fonction de la demande. À l'inverse, si une station est très peu utilisée, elle peut être supprimée ou déplacée. Le nombre et l'emplacement des stations sont donc adaptés en permanence en fonction de l'utilisation réelle qui en est faite.

Les stations sur Plan-les-Ouates

Une première station a été mise en service en août 2020 à l'arrêt TPG Aviateurs (direction ville) sur les arceaux vélos existants. Suite à la livraison d'un grand nombre de vélos au printemps 2021, de nouvelles stations ont été ouvertes dans le courant de l'été 2021 :

- Centre sportif des Cherpines (sous l'abri vélo le long du chemin du Pont-du-Centenaire)
- Champ Ravy (à côté de la maison de quartier)
- Route du Vélodrome (à la hauteur du chemin de Champ-Joly)
- Espace Tourbillon (dans la ZIPLO)
- Mairie (le long de la Promenade)
- Arrêt TPG Trèfle-Blanc
- Ecole Le Sapay (dans la zone piétonne de la Coulée Verte)

Le fonctionnement

Le système fonctionne uniquement avec l'application Donkey Republic.

La location, le paiement, le déverrouillage et le verrouillage du vélo se font par le biais de cette application installée sur votre smartphone. Un vélo loué peut être rendu dans toutes les stations du réseau. Par ailleurs, vous pouvez faire des arrêts et cadenas temporairement le vélo en dehors des stations durant la période de location (la location s'arrête après avoir rendu le vélo dans une station du réseau).

Plus d'informations sur le site Donkey Republic : <https://www.donkey.bike/fr/comment-ca-marche/>

Grille tarifaire

Sans abonnement

	Vélo mécanique	Vélo électrique
15 min	1.80	2.60
30 min	2.30	4.20
1h	3.50	6.30
2h	5.30	8.50
4h	7.90	10.60
6h	9.50	12.70
12h	11.80	17.00
1 jour	13.80	21.20
2 jours	23.40	38.20
3 jours	31.90	53.00
Jour supplémentaire	7.40	14.80

Abonnements mensuels

Formule 1 à 35 CHF/mois

- Locations illimitées de vélo traditionnel
- 1 heure gratuite avec chaque location d'un vélo traditionnel
- 10 trajets de 30 minutes gratuits à vélo électrique
- Assurance vol incluse
- Valable dans toutes les villes

Formule 2 à 60 CHF/mois

- Locations illimitées de vélo traditionnel
- 12 heures gratuites avec chaque location d'un vélo traditionnel
- 40 trajets de 30 minutes gratuits à vélo électrique
- Assurance vol incluse
- Valable dans toutes les villes

Aide financière de la commune de Plan-les-Ouates

La Commune de Plan-les-Ouates octroie une aide financière à l'achat d'un abonnement annuel. Les abonnements annuels ne sont proposés que dans les communes qui proposent un rabais. En effet, les abonnements annuels ne sont pas proposés directement sur l'application Donkey Republic.

Deux abonnements annuels sont proposés :

1. Abonnement à 375 CHF/an (hors rabais communal de 30%)
 - Locations illimitées de vélos traditionnels
 - 1 heure gratuite avec chaque location d'un vélo traditionnel
 - 10 trajets de 30 minutes gratuits à vélo électrique
 - Assurance vol incluse
 - Valable dans toutes les villes
2. Abonnement à 645 CHF/an (hors rabais communal de 30%)
 - Locations illimitées de vélos traditionnels
 - 12 heures gratuites avec chaque location d'un vélo traditionnel
 - 40 trajets de 30 minutes gratuits à vélo électrique
 - Assurance vol incluse
 - Valable dans toutes les villes

Pour pouvoir obtenir un abonnement annuel, il vous faut remplir le formulaire ad hoc (lien). Seul le formulaire de requête dûment rempli et signé est nécessaire (pas de justificatifs, puisque l'achat se fera par la suite, après réception d'un code abonnement par la Commune). Vous recevrez ensuite un code abonnement par la Commune, qu'il vous faudra entrer dans la rubrique de l'application Donkey Republic. Le prix de l'abonnement annuel, diminué de l'aide financière communale de 30%, vous sera directement facturé par Donkey Republic via l'application.

Dernières nouvelles

Proposez-nous les futurs honneurs sportifs

Comme chaque année, la Commune décernera des honneurs aux sportifs, équipes, bénévoles et entraîneurs qui se sont distingués durant l'année écoulée. Le délai de réception des dossiers est fixé au 21 novembre prochain.

Chaque année, la commune de Plan-les-Ouates décerne des honneurs aux sportifs, équipes, bénévoles et entraîneurs qui se sont distingués durant l'année écoulée, par leurs résultats ou leur engagement, sur la base des catégories suivantes :

1. Equipe Elite (sports collectifs)
2. Equipe Espoirs (sports collectifs)
3. Individuel Elite (sports individuels)
4. Individuel Espoir (sports individuels ou collectifs dans le cas d'un joueur de sport collectif qui aurait été sélectionné dans une équipe d'élite)
5. Bénévole ou entraîneur de l'année

Les candidats sont sélectionnés sur la base d'un dossier qui doit être constitué par le club. Les sportifs individuels ne faisant pas partie d'un club peuvent adresser leur dossier directement.

Délai de réception des dossiers pour 2021 : 21 novembre 2021

En raison de la situation sanitaire actuelle, les modalités de remise des prix seront définies ultérieurement.

Renseignement : Service des sports, 022.884.64.80 ou par e-mail, sport@plan-les-ouates.ch

Rejoignez le mouvement Cyclomania!

Au vu du succès de l'édition 2020, la Commune participe cette année encore à l'évènement Cyclomania, organisé par Pro Vélo Suisse du 1er au 30 septembre. Participez gratuitement au défi "Bernex, Onex, Plan-les-Ouates"! Pour vous inscrire, il suffit de télécharger l'application Cyclomania 2021.

<https://www.cyclomania.ch/fr>

Les activités de La julienne

Le programme des activités proposées à La julienne pour l'année 2021-22 est disponible [en ligne](#). Cours de théâtre, de cuisine ou de langue figurent parmi les thématiques proposées.

<https://www.plan-les-ouates.ch/pages/que-faire-a-plan-les-ouates/envie-de-culture/pratiquer-une-activite-artistique/prendre-un-cours>

La rentrée d'Appren'TISSAGE

Les cours d'Appren'TISSAGE permettent à des personnes allophones et installées dans la Commune de progresser dans la pratique du français. Ils reprennent le lundi 13 septembre.

La rentrée d'Appren'TISSAGE

Les cours d'Appren'TISSAGE permettent à des personnes allophones et installées dans la

Commune de progresser dans la pratique du français. Ils reprennent le lundi 13 septembre.

Tests de niveaux le lundi 6 septembre 2021 sur inscription. Reprise des cours le lundi 13 septembre.

Cours de français pour les habitant-e-s allophones de la commune.

Les cours Appren'TISSAGE permettent à des personnes de langue étrangère, et installées à Plan-les-Ouates, de progresser dans la pratique du français. Appren'TISSAGE vise de surcroît la promotion du mieux vivre ensemble. Ces cours sont également une opportunité pour les élèves de:

- rencontrer d'autres habitant-e-s
- se familiariser avec leur nouvel environnement
- découvrir la commune de Plan-les-Ouates et les activités qui s'y déroulent

Plus d'une vingtaine de bénévoles s'impliquent chaque année dans appren'TISSAGE. Les enseignant-e-s conçoivent et animent les cours de français, grâce à leurs compétences tant pédagogiques que relationnelles, pendant que d'autres bénévoles animent un espace d'accueil pour les enfants. Pour vous pré-inscrire pour l'année scolaire 2021-2022, veuillez contacter le Service de l'action sociale au tél. 022 884 69 60 ou social@plan-les-ouates.ch
Coût : CHF 100.- par année **dont CHF 10.- à l'inscription** // CHF 10.- par année pour l'accueil des enfants.

QUAND ?

Lundi	14h-15h30	Avancé (salle 1) / Ecriture 2 (salle 2)
Mardi	9h-10h30	Moyen B (salle 1) / Moyen A (salle 4) / Débutant (salle 2)
Jeudi	14h-15h30	Avancé (salle 1) / Moyen A (salle 4)
Vendredi	9h-10h30	Moyen B (salle 1) / Débutant (salle 2) / Conversation (salle 4)

L'actualité des services

Social

Permanence désendettement

À partir de septembre, la permanence désendettement a lieu tous les deuxièmes mardis du mois, de 9h à 11h. Il n'y a pas besoin de prendre rendez-vous.

Tous les deuxièmes mardis du mois, de 9h à 11h

A partir de septembre, la permanence désendettement aura lieu une fois par mois. La permanence, à destination des habitants de Plan-les-Ouates, aura lieu dans les bureaux du Service de l'action sociale et de la jeunesse. Il n'y a pas besoin de prendre rendez-vous.



PERMANENCE DÉSENDETTEMENT

Tous les deuxièmes mardis du
mois, de 9h à 11h

Sans rendez-vous, à destination des
habitants de Plan-les-Ouates

Route des Chevaliers-de-Malte 5 - Bâtiment de la Vieille Ecole

Culture

La Boîte à Images

La Boîte à Images est une installation immersive, mise en scène par la Compagnie du Renard Bleu du 3 au 26 septembre. Installés au milieu de La Boîte, casques sur leurs oreilles, les spectateurs se laissent emporter par une histoire.

Installation immersive du 3 au 26 septembre 2021 (je-di)

[Accès billetterie en ligne](#)

La Boîte à Images est une installation immersive et intimiste, mise en scène dans un petit espace par la Compagnie du Renard Bleu. La représentation se vit comme une expérience visuelle, sonore et sensorielle. Installés au milieu de La Boîte, casques sur leurs oreilles, les spectateurs se laissent alors emporter par l'histoire. La voix du narrateur et la musique les guident tandis que des images, des installations mécaniques animées et des objets sont un à un révélés par un jeu de lumière au fur et à mesure du récit.

Ce récit est l'histoire d'un homme qui, suite à un événement marquant, est poussé à une introspection. Il plonge ainsi dans les souvenirs de son enfance : anecdotes, moments de vie, rêves avortés, cauchemars. Il se reconnecte alors à l'enfant qu'il était, spontané, libre, fou. Un voyage entre présent et passé avec comme point d'encrage l'enfance, là où tout est possible, tout est fort, merveilleux ou terrible.

Soutiens : Commune de Plan-les-Ouates, Commune de Versoix, Commune de Trois-Chênes, Commune de Lancy, Ville de Genève, Loterie Romande Genevoise, fondation immobilière Patrimoine, Théâtre du Passage (Neuchâtel)

Vernissage le jeudi 2 septembre, dès 18h.

- [Dépliant des expositions septembre-décembre 2021](#)
- [Communiqué de presse La Boîte à Images](#)

Infos pratiques :

Durée de la séance (1 à 5 pers.) : 40 minutes

Tarif : CHF 5.- (installation accessible dès 12 ans).

Billetterie : [en ligne](#) ou sur place 1h avant chaque séance (dans la limite des places disponibles).

Horaires des séances :

- Les jeudis et vendredis à 18h, 19h et 20h
- Les samedis et dimanches à 15h, 16h et 17h

Merci de vous présenter 10 minutes avant le début de la séance munis de votre réservation.

Le Café julienne vous accueillera durant La Boîte à Images :

- En semaine (sauf jeudi 9 septembre, férié)
- Les samedis 4 et 11 et les dimanches 5 et 12 septembre : de 14h à 19h
- Les samedis 18 et 25 : de 14h à 23h
- Les dimanches 19 et 26 septembre : de 14h à 20h

Mobilité

Cours et ateliers de réparation de vélo

La Commune et l'association Pro Vélo Genève organisent cette année [deux cours pour les familles](#), les dimanches 12 et 26 septembre. La sécurité d'un deux-roues passant également par son entretien, un atelier de réparation de vélos sera à disposition des habitants le mercredi 1er septembre et le samedi 25 septembre, de 8h à 17h sur la place des Aviateurs .

La commune de Plan-les-Ouates et l'association Pro Vélo Genève organisent cette année deux cours famille « A vélo en toute sécurité », les dimanches 12 et 26 septembre prochains.

Le vélo - les enfants l'adorent !

- Quelles sont les règles de conduite à connaître et à respecter ?
- Comment se protéger des dangers de la route ?

Pour allier sécurité et plaisir, voici le cours « A vélo en toute sécurité ».

Informations pratiques

- Les dimanches 12 et 26 septembre 2021, de 10h00 à 13h15
- Dans le préau de l'école du Pré-du-Camp
- Cours gratuit pour les habitants de Plan-les-Ouates
- En cas de forte pluie, annulation du cours (les participants seront informés)

Objectifs du cours

- Apprendre les règles de conduite
- Apprendre à se protéger des dangers de la route

Public-cible

- Cours destiné aux familles
- Âge minimal de 6 ans
- Enfants accompagnés par au moins l'un des parents

Déroulement du cours

- 10h00 Théorie
- 10h50 Exercices en milieu fermé (indiquer/observer, vitesse, freinage, giratoire, slalom, présélection)
- 11h40 Sortie sur route

- 13h00 Questionnaire d'évaluation et remise des certificats
- 13h15 Fin

Matériel Requis

- Vélo en ordre (sonnette, sans petites roues stabilisatrices)
- Port du casque obligatoire (enfants et adultes), prêt sur demande
- Tenue confortable (ex : training, baskets)
- Protection pluie (pélerine/k-way)
- Assurance accident personnelle

Inscription

- Sur le site www.pro-velo-geneve.ch (voir onglet « Participer »)
- Par téléphone au 077 482 78 45
- Délai d'inscription pour le cours du 12 septembre 2021 : Vendredi 10 septembre 2021
- Délai d'inscription pour le cours du 26 septembre 2021 : Vendredi 24 septembre 2021
- Attention : nombre d'inscriptions limité



Sécurité

Tondeuses et taille des haies

Les tondeuses à gazon sont des appareils qui peuvent être incommodants pour le voisinage, c'est pourquoi leur utilisation n'est autorisée que du lundi au vendredi entre 8h et 19h, ainsi que le samedi entre 9h et 18h. Quant à la taille des haies, elle doit être effectuée dans les règles de l'art. Dans le cas contraire, la Commune peut mandater une entreprise aux frais des propriétaires.

L'utilisation des tondeuses à gazon

Règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques (RSTP – E 4 05.03 – article 33)

Les tondeuses à gazon sont des appareils d'entretien des espaces verts qui peuvent être très incommodants pour le voisinage. C'est pourquoi l'utilisation d'une tondeuse à gazon (et tronçonneuse) est autorisée uniquement :

- Du lundi au vendredi entre 8h00 et 19h00
- Le samedi entre 9h00 et 18h00
- En dehors des jours fériés

L'utilisation de ces équipements n'est pas restreinte à une saison précise autrement que par le bon sens et les besoins des pelouses. En effet, comme pour tout comportement bruyant, la règle générale s'applique : les excès de bruit susceptibles de troubler la tranquillité publique sont interdits.

Concernant la taille des haies et élagage

- Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 mètres au-dessus de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.
- Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 mètres au-dessus de ladite voie.
- Ce travail doit être exécuté à front (= en limite de propriété) des chemins communaux et privés, durant toute l'année selon la loi sur les routes (L 1 10)
- Si la taille ne devait pas être effectuée, la commune pourrait mandater une entreprise qui effectuerait les travaux aux frais des propriétaires.



Et encore

Prévenir les accidents à vélo électrique

En Suisse, les accidents à vélo électrique sont en forte augmentation. Le Bureau de prévention des accidents livre quelques conseils pour les éviter : contrôler sa distance de freinage, porter un casque et se rendre visible en font partie.

<https://www.bfu.ch/fr/le-bpa/campagnes/e-bike>

L'agenda communal